



# APEL Sainte Jeanne d'Arc

## Herblay-sur-Seine

### Assemblée Générale Extraordinaire

### du vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

#### LISTE DES PERSONNES EN PRÉSENCE

Membres du Conseil d'Administration : Élodie CATHAGNE-MARTIN, Sandrine DE PINA, Caroline DO, Amandine SIMOES, Nassima SLIFI, Stéphanie LE GAL, Virginie LEDEUR, Jérôme FLORKO et Kenny VAN LOOVEREN.

Membres adhérents de l'APEL SJA Herblay : voir « Feuille de présence ».

Mme MEYER, Représentante et Chef de l'établissement Sainte Jeanne d'Arc d'Herblay-sur-Seine.

*Absents excusés :*

*Membres du Conseil d'Administration : Estelle GUERREIRO, Caroline BAZIZ, Pauline PERRET, Céline LOONIS, Amandine LOUKAS et Alain CALIFE.*

*Représentant de l'OGEC.*

#### QUORUM

Le quorum n'est pas atteint avec 10 adhérents présents et 8 adhérents représentés, soit un total de 18 voix. Les membres adhérents ne peuvent valablement pas délibérer.

*La séance est ouverte à 18h30.*

#### ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil d'Élodie CATHAGNE-MARTIN, Présidente de l'APEL SJA Herblay
2. Présentation des anciens statuts de l'Association
3. Présentation et validation des nouveaux statuts de l'Association
4. Divers

## **1. MOT D'ACCUEIL D'ÉLODIE CATHAGNE-MARTIN, PRÉSIDENTE DE L'APEL SJA HERBLAY**

Élodie CATHAGNE-MARTIN remercie l'ensemble des personnes en présence. Elle rappelle ses fonctions au sein du Conseil d'Administration de l'APEL SJA Herblay.

Élodie CATHAGNE-MARTIN signale que cette Assemblée Générale Extraordinaire ne peut être tenue, le quorum n'étant pas atteint. Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire pourra se tenir passé un délai de 14 jours. Sa date est fixée au vendredi 15 octobre 2021.

## **2. PRÉSENTATION DES ANCIENS STATUTS DE L'ASSOCIATION**

*Ordre du Jour non délibéré pour cause de quorum non atteint.*

## **3. PRÉSENTATION ET VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION**

*Ordre du Jour non délibéré pour cause de quorum non atteint.*

## **4. DIVERS**

- La prochaine Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le vendredi 15 octobre 2021, avec le même Ordre du Jour.
- Pas d'autre question.

*La séance est levée à 19h00.*

À Herblay-sur-Seine, le vendredi 1er octobre 2021.

**Élodie CATHAGNE-MARTIN**

*Présidente*

*APEL SJA Herblay*



**Caroline DO**

*Secrétaire et Vice-Présidente*

*APEL SJA Herblay*

